

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Band: 43 (1898)

Heft: 5

Artikel: Essais d'un nouveau canon de campagne à tir rapide en Autriche

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-337500>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ESSAIS

D'UN

NOUVEAU CANON DE CAMPAGNE A TIR RAPIDE
EN AUTRICHE**Transformation du matériel en service.**

Les expériences qui doivent conduire l'Autriche à l'adoption d'un nouveau canon de campagne à tir rapide ne sont pas encore définitivement terminées.

Cependant certains détails qui ont transpiré à l'occasion des expériences faites, dans le plus grand secret, par le *Technischen Militär-Comité*, permettent de donner sur ces essais et sur le matériel qu'on adoptera les indications suivantes :

On a construit et essayé quatre modèles différents de canons de campagne à tir rapide. Le calibre de ces différents modèles a varié de 7,5 à 7,8 cm.

BOUCHE A FEU. — Les bouches à feu sont en bronze, avec tube intérieur en acier, vissé. Le métal employé à leur fabrication est un bronze-acier martelé (*gehämmerte Stahlbronze*), c'est-à-dire un bronze fabriqué par un procédé légèrement différent du bronze-acier ordinaire. Les tubes intérieurs d'acier sont changeables ; on n'a pas adopté le bronze pour le tube intérieur, attendu que ce métal résiste mal aux violents jets de feu de la charge et aux influences chimiques des produits de sa déflagration.

Dans quatre des systèmes de bouches à feu essayées, deux sont pourvus d'un frein hydraulique, fixé à la bouche à feu (*Rohrbremse*), le troisième est muni d'un frein à chaîne (*Rohr-Kettenbremse*), le dernier enfin n'a pas de frein à la bouche à feu.

FERMETURE DE CULASSE. — La fermeture est ou bien une fermeture à coin, s'ouvrant à gauche, ou bien une fermeture du système Nordenfelt, modifiée dans quelques détails; l'un et l'autre de ces types est pourvu d'un appareil de sûreté contre les mises à feu prématurées. La fermeture elle-même renferme l'appareil de percussion, dont l'armé se produit automatiquement en fermant la culasse. Un extracteur automatique entre en action à l'ouverture de la culasse et éjecte les douilles du côté droit de la pièce.

LES ACCESSOIRES DE POINTAGE SONT les mêmes que dans le matériel actuel, c'est-à-dire une *hausse* oblique, graduée en mètres de la distance et un *niveau de pointage*, avec divisions en distances et en degrés.

AFFÛT. — L'affût est rigide. Il porte un berceau susceptible d'un déplacement latéral. Les affûts des divers modèles essayés sont pourvus d'un frein de route, du système actuellement existant M. 95; l'affût du canon non pourvu d'un frein à la bouche à feu possède par contre un frein de tir et un frein de route. Pour limiter le recul, on a fixé à la crosse un éperon, rabattable, en acier, relié à un tampon à ressorts et en caoutchouc. Au départ du coup, les ressorts du tampon se compriment de 20 cm.; leur distension opère le retour en batterie. L'effort imposé à l'éperon est du reste fortement atténué par le frein fixé à la bouche à feu, frein qui permet une amplitude de recul de 50 cm. Les autres dispositifs de l'affût sont les mêmes que pour l'affût actuel M. 75/90.

L'AVANT-TRAIN ne diffère pas du modèle existant, M. 75, sauf de légères modifications destinées à en alléger le poids et à aménager les coffres pour recevoir la nouvelle munition.

CAISSON. — Il est analogue à celui de l'ordonnance M. 75. La division de l'intérieur des coffres est seule un peu différente.

Au lieu de huit caissons, chiffre actuel, la batterie (de huit pièces en Autriche) en aura douze: neuf caissons recevront des shrapnels et trois des obus.

MUNITION. — La munition se compose de *cartouches*, de *shrapnels* M. 96 et d'*obus brisants* (*Sprenggranaten*). Le shrapnel est le projectile principal, l'obus est considéré comme

projectile accessoire. Les deux projectiles sont pourvus d'une fusée à double effet, M. 95, graduée jusqu'à 4500 m. Au delà de 4500 m. et jusqu'à la portée maxima de la pièce, portée qui est de 6000 m., on tire l'obus non gradué. Le shrapnel du calibre de 7,8 m. contient 280 balles de 13 gr. ; il a une longueur de 3,5 calibres et pèse 6 kg.

La cartouche est en laiton ; elle contient une charge de 0,500 kg. de poudre à faible fumée qui imprime au projectile une vitesse initiale de 550 m.

Les projectiles et la cartouche ne forment pas cartouche complète ; ils se chargent séparément dans la pièce.

La boîte à mitraille est supprimée.

VITESSE DU TIR. — Les essais de tir rapide, en utilisant l'éperon (préalablement ancré), ont permis d'atteindre dans la batterie de huit pièces, et avec un tir par demi-batteries, une vitesse de 40 coups par minute, soit de cinq coups par pièce.

* * *

Comme nous l'avons dit, on n'a pas encore définitivement décidé auquel des quatre modèles on s'arrêtera.

Quoiqu'il en soit, la création des nouvelles pièces ne causera pas en Autriche une dépense très considérable, aussi considérable qu'ailleurs, puisque la matière première des bouches à feu, le bronze, existe déjà en approvisionnements importants ; il suffira, en effet, de refondre les canons de 8 cm., M. 75, et ceux de 8 et 10 cm., M. 63, tous répartis aujourd'hui à l'artillerie de forteresse. On pourra en outre disposer d'une partie des 2480 canons de campagne de 9 cm., M. 75 et M. 75/90, actuellement en service dans les corps de troupes ou gardés en réserve ; on en attribuera 1500 à l'artillerie de forteresse et on fondra le reste.

Jusqu'à présent, la question du nouvel armement de l'artillerie de campagne n'a pas été du tout soulevée en Autriche et il est probable que des considérations budgétaires retarderont longtemps encore son adoption. Aussi, en attendant, cherche-t-on à apporter à notre matériel actuel des modifications qui doivent lui permettre un tir plus rapide. Dans ce but, on pose à l'affût, — outre le frein de tir et le frein de route déjà existants — un éperon (bèche de crosse) rabattable puis, afin d'écartier le danger des mises à feu prématurées, danger si

fréquent dans les tirs rapides, on pose un appareil automatique de fermeture du canal de lumière. Cet appareil, dont le principe est indiqué par la fig. 1, consiste en un simple bras en acier,

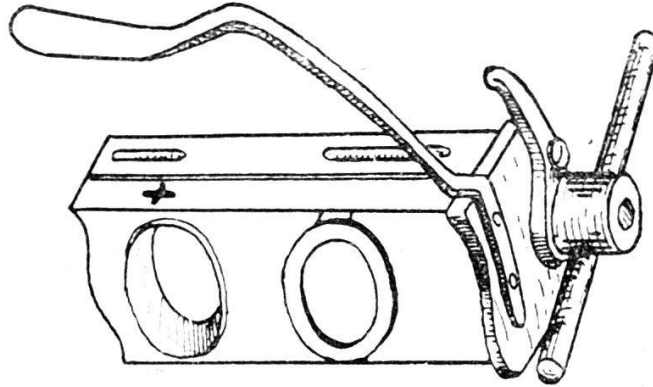


FIG. 1.

fixé à la plaque de tête du coin. Ce bras est cintré, coudé à son extrémité et se termine par une sorte de cuillère plate. Aussi longtemps que la culasse est ouverte, la cuillère couvre l'entrée du canal de lumière. Elle ne la découvre pour permettre l'introduction de l'étoupille que lorsque le coin est fermé à fond (fig. 2). Cet appareil, un peu primitif, remplit néanmoins

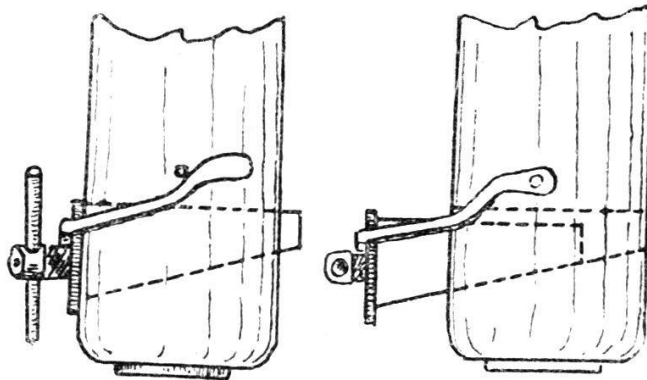


FIG. 2.

pleinement son but.

Les deux modifications dont il vient d'être parlé sont en ce moment en voie d'exécution. Les expériences entreprises avec une batterie transformée suivant ces principes ont permis d'obtenir dans le tir rapide une vitesse de 32 coups par minute, soit de 4 coups par pièce.

